

La Ville de Saint-Raymond dessert une population de 11 821 personnes. Elle se caractérise par son dynamisme, son esprit innovateur et par sa rigueur administrative. Elle encourage le leadership, le travail d'équipe, l'initiative personnelle, la communication, le respect ainsi que la collaboration. Elle poursuit des objectifs d'amélioration continue de son organisation et des services qu'elle rend à ses citoyens. C'est dans ce contexte qu'elle désire s'adjoindre

PATROUILLEURS – SKI SAINT-RAYMOND POSTE SAISONNIER - NON SYNDIQUÉ AFFICHAGE A-E-2025-08

Sommaire du poste

Sous la supervision de la responsable de la station de ski, la personne aura comme principales responsabilités d'assurer la sécurité et de prodiguer les premiers secours sur les pistes de ski.

Principales responsabilités

- Surveiller les conditions de piste et intervenir au besoin en installant des balises ou panneaux.
- Signaler les dangers et faire respecter les règles de conduite en montagne.
- Intervenir rapidement en cas d'accident et prodiguer les premiers soins.

Exigences

- Maîtriser les bonnes techniques en ski ou planche à neige.
- Avoir une bonne condition physique.
- Avoir une bonne connaissance en premiers soins.
- Être disponible pour les besoins requis les soirs ou la fin de semaine.
- Avoir 16 ans et plus.

Compétences

- Capacité à travailler en équipe et à s'adapter à des situations urgentes.
- Capacité à travailler avec le public et répondre adéquatement aux clients.
- Capacité à s'organiser.
- Capacité à effectuer un contrôle en fonction des normes en vigueur.
- Capacité à faire preuve d'autonomie et de leadership.
- Compléter avec succès la formation obligatoire de l'INSQ payée par la Ville.

Traitement et horaire

L'horaire de travail est déterminé en fonction de la période d'ouverture de la station. Lors d'une saison normale, la station est ouverte le samedi et dimanche en journée et le mercredi, jeudi et vendredi entre 16 h 30 et 20 h. La rémunération horaire est de 18,41 \$.

Si vous possédez ces compétences et êtes intéressé à relever ce défi, veuillez acheminer votre curriculum vitae en inscrivant le numéro d'affichage <u>A-E-2025-08</u>, au plus tard le <u>7 novembre 2025 à 16 heures</u>, à madame Alexandra Beaupré, coordonnatrice à la station Ski Saint-Raymond, Ville de Saint-Raymond, 375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1 ou à <u>rh@villesaintraymond.com.</u>

Seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.

Sans exclure le féminin, le masculin est employé dans le présent document afin d'alléger le texte. La Ville de Saint-Raymond respecte le principe d'équité en matière d'emploi.